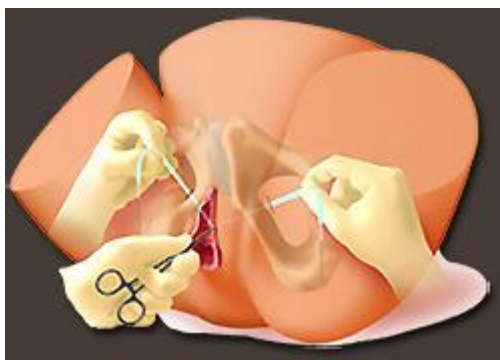


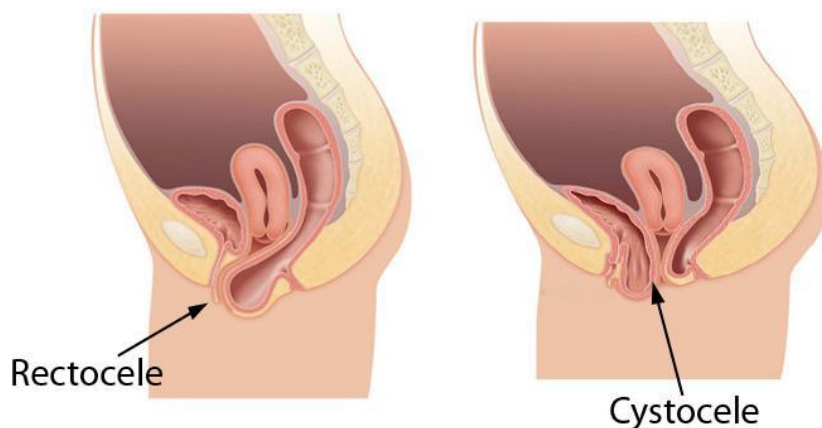
Nous réalisons la prise en charge du prolapsus et de l'incontinence urinaire par méthode chirurgicale et non chirurgicale.

L'incontinence urinaire d'effort peut être traitée par la rééducation du périnée, la mise en place de pessaire et la chirurgie. Elle consiste à mettre une bandelette sous l'urètre par voie vaginale. Vous serez hospitalisée en chirurgie ambulatoire.



✓ [Feuille info](#)

Le prolapsus ou l'extériorisation de l'utérus, de la vessie (cystocèle) et /ou du rectum (rectocèle) par le vagin (descente d'organes) peut être traité par rééducation périnéale, par pessaire ou par chirurgie.



Suivant votre pathologie, vous pouvez être opérée par voie vaginale ou par cœlioscopie.

- La [voie vaginale](#) peut être avec ou sans matériel prothétique.
- La [voie coelioscopique](#) comporte du matériel prothétique. Il s'agit de la [promontofixation](#) (= fixation de la prothèse au promontoire, au-dessus du sacrum) antérieure (= remonter la vessie et l'utérus) et/ou postérieure (= remonter le rectum).

